

SOIGNANT REF. R07-20

Cadre de santé en Réanimation Médicale



Caractéristiques du poste

Contexte

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SECTEUR ACTIVITÉ

Le service de réanimation médicale/ Unité de soins continus fait partie du pôle des médecines spécialisées. Le chef de pôle est le professeur LAMY DE LA CHAPELLE

La Réanimation Médicale comprend :

- 21 lits d'hospitalisation
- 2 lits d'épuration extra rénale aiguë
- 1 lit d'échange plasmatique

L'unité de Surveillance Continue :

- 6 lits d'hospitalisation

L'équipe soignante est une entité unique, elle assure la prise en charge des patients, en réanimation médicale et en unité de surveillance continue médicale

- Le personnel soignant

Idc 63.6 ETP, As 34,9TP, Ash 8 ETP

- Autres professionnels

1 Psychologue 0.50 ETP

1 Kinésithérapeute 1 ETP

- Le Personnel administratif

Secrétaire : 2 ETP

Le service de Réanimation Médicale accueille des personnes, présentant une ou plusieurs atteintes des fonctions vitales (désordres respiratoires, cardiaques, métaboliques, neurologiques, infectieux, post opératoires immédiats de transplantations hépatiques, ...), et ou nécessitant des dialyses urgentes, ainsi que des prises en charges M.A.R.S

dans le cadre d'insuffisance hépatocellulaires, des échanges plasmatiques.

En partenariat avec l'Etablissement Français du Sang il participe aux prélèvements des cellules souches .C'est un centre de référence, secteur grand ouest, pour la prise en charge des patients atteints de maladies infectieuses émergentes

L'activité médicale clinique, d'enseignement et de recherche est assurée par une équipe formée de 2 praticiens hospitalo-universitaires, 4 praticiens hospitaliers, 2 assistants chefs de clinique, 7 internes. Le personnel paramédical assurant la prise en charge des patients au sein de cet ensemble est constitué de 62,6 ETP IDE ; de 36,90 ETP Aides-soignants, 9 ETP Agents du service hospitaliers. D'autres professionnels y contribuent : 1 kinésithérapeute, 1 psychologue, 1 diététicienne, 1 assistante sociale. L'équipe administrative est composée de 2 secrétaires. Le secrétariat médical des maladies infectieuses participent au garde de 18 H et du samedi matin.

. Une équipe de remplacement spécifique aux Réanimations Médicale et Chirurgicale compte 5 IDE (3 de jour et 2 de nuit) et 4 AS (2 de jour et 2 de nuit)

Les arrêts sur l'USC seront gérés en interne et en fonction de la charge de travail et des personnes disponibles.

L'encadrement est assuré par 2 Cadres de Santé et 1 Cadre Supérieur de Santé

sous la responsabilité de l'encadrement

- Une ide de gestion, participe à la gestion des hospitalisations, elle contribue à la gestion des étudiants, au suivi des planifications spécifiques, gestion des matériels.. ,
- Une aide soignante de gestion contribue au suivi logistique et réalise les commandes des dispositifs médicaux, matériels spécifiques de soins sur les secteurs réanimations et unité de surveillance continue

LIEU D'EXERCICE

- Service de Maladie Infectieuses et de Réanimation Médicale
- Situé dans le Bâtiment CUR Unité : Réanimation Médicale 1er étage Unité de Soins Continus : 3ème étage

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE : positionnement du poste dans l'organigramme

- Le Directeur délégué au Pôle. Mme LE GOUGUEC
- Le Directeur des Soins coordonnateur général : Mme PERRON
- Le Directeur des soins délégué au Pôle : Mr ALLEMAN
- Le Cadre Supérieur de Santé : Mme ROUAUD

RESPONSABILITÉ MÉDICALE

- Chef du Service de Réanimation médicale, Maladies Infectieuses : Professeur LE TULZO
- Chef de Service de Réanimation Médicale : Professeur LE TULZO

- Responsable médical de l'Unité de Surveillance Continue : Professeur TADIE
- Médecin responsable du pôle des médecines spécialisées : Professeur LAMY DE LA CHAPELLE

Mission

MISSIONS

- Définir les principes d'organisation du travail des Unités en référence aux textes professionnels, aux missions du Service
- Assurer, la qualité des soins aux patients, et le bon fonctionnement des unités de réanimation, et unité de soins continus
- Prendre part au projet d'établissement, au projet du pôle, au projet de soins infirmiers et au projet médical en partenariat avec le chef de service, et l'équipe médicale
- Maintenir la cohérence quotidienne des soins et la coordination des différents intervenants autour des personnes hospitalisées.
- Définir les principes d'organisation du travail, mettre en place des outils de soins et gérer les ressources humaines en référence aux axes du projet médical et des attentes des usagers.
- Prendre part à la définition de la politique de qualité et de sécurité dans le service.
- Participer à la conception du plan de prévention des infections nosocomiales et suivre l'application des mesures correctives.
- Garantir la qualité et la continuité d'accueil et d'information des familles.
- Correspondant des Unités de Soins pour la Pharmacie
- Référent maladies infectieuses émergentes

ACTIVITÉS PRINCIPALES

I – GESTION DES SOINS :

- Élabore en équipe un projet d'unité de soins cohérent avec les orientations médicales et celles du Projet de Soins Infirmier et Médico-technique.
- Analyse les besoins des patients pour mettre en place des actions adaptées.
- Met en application le dossier de soins référencé du C.H.U.
- S'assure de la compréhension et de l'application des prescriptions médicales.
- Contribue à la qualité des soins en développant les protocoles et leurs évaluations régulières.
- Met en œuvre les actions institutionnelles en référence au projet de prise en charge de la douleur.
- Évalue l'organisation des soins en concertation avec l'équipe soignante et les responsables médicaux et initie les changements nécessaires.
- Participe au développement des protocoles et d'actions relatifs à la prévention des risques infectieux (nosocomiaux /maladies Hautement contagieuses.....)
- Supervise la dispensation des soins techniques en lien avec la manipulation de matériel de réanimation.
- Organise les essais de nouveaux produits de soins.

II – GESTION DES HOSPITALISÉS :

- Contrôle quotidiennement la gestion optimale des lits.
- Prévoit et organise en concertation avec les cadres de santé des unités de soins traditionnels et les assistantes sociales le projet de soins à moyen terme de chaque personne.
- Met en œuvre les moyens d'évaluer la satisfaction des patients et des familles.
- Suit les statistiques d'occupation par profil de malades.

III – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

Effectifs

- Contrôle la répartition des tâches en fonction des compétences et de la charge en soins.
- Prépare et suit mensuellement avec le cadre supérieur de santé :
 - la gestion prévisionnelle des effectifs,
 - la planification des absences,
 - la prévision des remplacements.
- Propose les évolutions de compétences nécessaires à l'organisation des soins et des techniques.
- Réalise l'évaluation des agents et met en place des moyens leur permettant de progresser, de préparer un projet de mobilité ou de promotion.

Formation

- Prépare l'intégration et la progression des acquis des nouveaux professionnels.
- Coordonne la planification des stagiaires et organise leur accueil et leur encadrement.
- Propose, en concertation avec le cadre supérieur de santé, des actions de formation permanente internes ou externes en lien avec les orientations de l'unité.
- Participe au développement des compétences des infirmier(e)s sur l'utilisation de l'outil informatique dans la gestion des soins et des patients.

Animation – Communication

- Mobilise l'équipe autour du projet de service, du projet de pôle
- Planifie et anime des réunions d'information, des travaux de groupe, pour maintenir une dynamique constructive au sein de l'équipe.
- Prévoit des temps d'échanges avec professionnels du Service Social, du Bureau des Entrées, du Pôle Logistique Médical et Hôtelier, des Instituts de Formation et des autres services médicaux, etc...
- Formalise le circuit et les supports d'information aux agents.
- S'attache à maintenir la prévision régulière de réunions de travail avec les responsables médicaux et les professionnels de santé intervenant dans l'unité.

IV – GESTION DES LOCAUX ET DES EQUIPEMENTS :

- Planifie les interventions de réparation dans les locaux de soins.
- Etablit un programme prévisionnel de maintenance des équipements médicaux.
- Analyse et rend compte des défaillances du matériel.
- Réalise des états des lieux quantitatifs et qualitatifs et participe aux opérations de renouvellement.
- Veille au respect des conseils réglementaires d'utilisation du matériel.

V – GESTION DES RISQUES NOSOCOMIAUX :

- Observe les pratiques professionnelles et les circuits
- Analyse les risques d'infections et propose des réajustements.
- Contrôle l'application des protocoles d'entretien des locaux et de décontamination des matériels.
- Organise les actions de sensibilisation et d'actualisation des connaissances du personnel en hygiène.
- S'implique dans certains projets d'enquête ou de recherche en lien avec le risque infectieux.

VI – GESTION DES STOCKS ET DE L'APPROVISIONNEMENT :

- Est responsable du suivi des consommations de matériel stérile, des fournitures médicales et des produits hôteliers.
- Gère l'approvisionnement des produits et matériels, et organise le contrôle de leur livraison et de leur distribution dans les différents secteurs de soins.
- Initie des modes de gestion et de rangement des réserves adaptés au rythme des dotations institutionnelles.
- Prend en compte les recommandations préconisées dans les protocoles de soin et d'entretien pour cadrer ses demandes.

Exigences du poste

CAPACITÉS REQUISES

- Maîtriser les outils méthodologiques de gestion du personnel
- Etre capable d'animer et de répartir le travail dans une grande équipe
- Maîtrise des outils informatiques
- Gérer les priorités, s'adapter aux situations d'urgence
- Savoir travailler en binôme

APTITUDES REQUISES

- Faire preuve de créativité et d'anticipation
- Etre rigoureux et méthodique
- Capacité à collaborer, à travailler en binôme
- Avoir le sens de l'écoute, de l'accueil et du dialogue
- Loyauté,

CONDITIONS EXERCICE

- Poste de jour à temps plein en binôme avec un second cadre
- Participation au tour de garde des cadres du C.H.U. au service des Urgences.
- Planification des absences concertées avec le second cadre de l'unité et le cadre supérieur de santé
- Collaboration avec l'encadrement de réanimation chirurgicale pour la gestion des effectifs du pool de remplacement des Réanimations

< PRÉCÉDENTE

TOUTES LES OFFRES

SUIVANTE >



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you. However, you can disable them at any time.

✓ OK, ACCEPT ALL

PERSONALIZE